



Acte n° 2023C63

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 33
Pouvoirs : 7
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 06/04/2023

Le 13 avril 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au Galet à Reyrloux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fablen BIHLER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Nicole DUGELAY), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT, Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Carole DEMANGE),

Secrétaire de séance : Delphine PICHOURON.

OBJET : FINANCES – Budget Assainissement Non Collectif – Affectation du résultat 2022

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, expose au conseil que l'exercice de 2022 du Budget Assainissement Non Collectif 2022, dégage un résultat d'exploitation de **51 400,44€**. Il est proposé que cet excédent soit affecté conformément au tableau ci-dessous :

	SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	
1	Résultat de clôture de l'exercice 2021	0,00	57 053,57	57 053,57	
2	Affectations 2021 faites en 2022		0,00	0,00	
3	Recettes 2022	0,00	64 833,25	64 833,25	
4	Dépenses 2022	0,00	-70 486,38	-70 486,38	
5	Résultat 2022	0,00	-5 653,13	-5 653,13	
6	Résultat cumulé (réel de clôture 2022)	0,00	51 400,44	51 400,44	
7	Recettes Reports en 2023	0,00		0,00	
8	Dépenses Reports en 2023	0,00		0,00	disponible repris au c/R002
9	Résultat corrigé des restes à réaliser	0,00	51 400,44	51 400,44	51 400,44

Calcul des résultats : (5) = (3) - (4)
(6) = (1) + (2) + (5)
(9) = (6) + (7) - (8)

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
DISPONIBLE en fonctionnement	51 400,44	
BESOIN en Investissement	0,00	
DEFICIT maintenu en Investissement	0,00	
REPORT en fonctionnement		51 400,44
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte 001 résultat d'Investissement		0,00
Compte Restes à réaliser	0,00	
Compte 1068 Excédent de fonctionnement		
Compte 16 emprunt à contracter		0,00
<i>total</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte 002 - disponible reporté	0,00	51 400,44

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 30/03/2023.

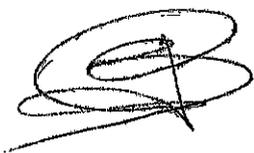
Entendu l'exposé de M. Stéphane BERTHOMIEU et après en avoir délibéré, le Conseil communaltrale décide à l'unanimité :

- ✓ D'AFFECTER le résultat d'exploitation de 2022 dans le Budget Primitif Assainissement Non Collectif 2023 conformément au tableau ci-dessus.

A Trévoux, le 13/04/2023

La Secrétaire de Séance,
Delphine PICHOURON

Le Président,
Marc PECHOUX



Affichage sous format électronique :

18 AVR. 2023

